

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

INFIRMIER.E

CDI à temps partiel (5h15 min/semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de **l'IMP-SESSAD** et **IMPro-SESSAD Pro Pierre DELMAS** situés respectivement à **Mérignac** et à **Bassens**, établissements et services accueillant des enfants, adolescents, jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère avec ou sans troubles associés, y compris TSA, vous avez à charge de :

- Mettre en place le projet de soins infirmiers pour chaque jeune en fonction de ses besoins de santé, sous la responsabilité du médecin coordinateur de l'établissement et en lien avec les partenaires médicaux et paramédicaux du territoire,
- Faire un travail de prévention et d'hygiène en lien avec les familles et les équipes éducatives,
- Faire de l'habitué aux soins auprès des enfants, adolescents, jeunes adultes,
- Suivre les protocoles médicaux (épilepsie, alimentation etc.),
- Préparer les traitements selon les prescriptions médicales,
- Participer avec l'équipe pluridisciplinaire, à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de chaque jeune et à son évaluation,
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

Profil recherché :

- Diplôme d'état d'infirmier exigé,
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif,
- Connaissance/expérience avec la population TSA,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli,
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé.

Particularités du poste :

- Horaires d'externat
- Association du secteur médico-social, soumis à obligation vaccinale,
- Maintien des gestes barrière imposés.



Prise de fonction : 26/08/2022.

Rémunération :

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 4 – Infirmier – Coefficient de base 434 soit un salaire mensuel brut minimum de 271,58 €+ Reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail **avant le 19 août 2022** à Madame Christelle DE ARANJO, directrice à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien la référence de l'offre.

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr